

J'ai eu moi-même l'occasion de constater ce fait il y a à peine deux mois. Le ministère de la Voirie de la province de Québec ayant décidé d'élargir une route dans une paroisse de ma circonscription, il fallait nécessairement que les chemins de fer Nationaux élargissent leurs traverses à l'endroit où les deux voies ferrées croisaient cette route. Or, une de ces voies relevait de la division de Québec et l'autre de celle d'Edmundston, de la région Atlantique. Les travaux relatifs à la voie qui relevait du district de Québec furent exécutés rapidement et à peu de frais, alors qu'il a fallu beaucoup plus de temps, d'appels téléphoniques et d'échanges de correspondance pour réaliser les travaux sur la voie qui relevait de la division d'Edmundston, et ce à un coût plus élevé.

Ceci n'est qu'un exemple, parmi bien d'autres, qui n'a certainement pas eu comme résultat d'améliorer les bonnes relations qui doivent exister entre notre population et les chemins de fer Nationaux.

Monsieur le président, je pourrais ajouter qu'il se présente aussi des difficultés et des inconvénients pour les employés qui sont appelés à travailler dans des régions éloignées de leur domicile. Je sais que régulièrement, à cause de leurs fonctions, des employés de langue anglaise, ainsi que des employés de langue française, sont appelés à travailler dans des régions dont la langue parlée est différente de la leur. Inutile d'ajouter que cette situation est bien souvent une cause d'ennuis regrettables.

Au début de mes remarques, je mentionnais que le réseau est maintenant divisé en cinq régions au lieu de trois, comme avant. De toutes ces nouvelles régions, la seule qui apparemment, a été agrandie depuis quelques années, est celle de l'Atlantique, par l'addition, en 1949, du réseau de Terre-Neuve, avec en plus, aujourd'hui, la division d'Armagh, qui faisait autrefois partie de la région centrale.

Pour toutes ces raisons, je crois que l'on devrait changer la ligne de démarcation ouest de la région Atlantique, afin que le secteur de la province de Québec qui relève actuellement de cette région puisse faire partie de la nouvelle région du Saint-Laurent, en conservant son bureau de division à Lévis, et, si c'est nécessaire, en en établissant un autre à Rivière-du-Loup, Rimouski, ou Mont-Joli.

Je demande donc au ministre des Transports,—encore une fois je regrette qu'il ne soit pas ici,—d'intervenir personnellement auprès des dirigeants des chemins de fer Nationaux, afin que ces changements s'effectuent, et je puis l'assurer à l'avance qu'il peut compter sur l'appui unanime de toute la population concernée.

[M. Bourget.]

Je voudrais aussi, monsieur le président soulever...

(Traduction)

**M. Creaghan:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permet-il de lui poser une question avant qu'il passe à un autre sujet?

**M. Bourget:** Certainement.

**M. Creaghan:** L'honorable député sait très bien, j'en suis sûr, que c'est à Moncton que se trouve le bureau régional de l'Atlantique et que la ville est, depuis l'époque de l'*Intercolonial Railway*, un des centres ferroviaires de l'Est. Quand on considère cela, et aussi le fait que la moitié de la population du nord et du littoral est du Nouveau-Brunswick, à l'heure actuelle, est de langue française, on se rend compte que la direction du chemin de fer a bien fait de décider d'établir le bureau régional à Moncton.

**M. Bourget:** Monsieur l'Orateur, j'espère que l'honorable député lira mes observations. Je ne sais s'il les a comprises, car je parlais français. Cependant, j'espère qu'il prendra connaissance des raisons que j'ai données pour démontrer que ce secteur de la province de Québec, qui fait actuellement partie de la région Atlantique, devrait être attaché à la nouvelle région Saint-Laurent qui vient d'être établie. J'ai dit également que nous n'avons pas à nous plaindre de la façon dont les dirigeants administrent cette région. J'ai dit simplement que les choses seraient certes simplifiées si la partie du Québec qui va de la Matapédia à Gaspé et de la Rivière-du-Loup à la Matapédia était rattachée à la nouvelle division du Saint-Laurent.

Mon honorable ami sait, comme je l'ai déjà signalé, que la région de l'Atlantique a été agrandie en 1949 quand on y a ajouté le réseau de Terre-Neuve. Je ne prétends pas avoir discuté la question avec la direction du National-Canadien, mais je pense que les dirigeants du National-Canadien à Moncton diraient à mon honorable ami que leur région est maintenant un peu trop vaste pour être bien administrée.

(Texte)

Monsieur le président, je veux aussi soulever un autre point qui concerne nos chemins de fer Nationaux, et plus particulièrement, en ce moment, ses employés. J'ai souvent l'occasion de les rencontrer, puisque plusieurs d'entre eux résident dans ma circonscription. Au cours des entretiens que j'ai eus avec eux, j'ai pu me rendre compte qu'un grand nombre de ces employés,—et je suppose que l'expérience que j'éprouve chez moi se produit chez plusieurs de mes collègues des